
PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

9 JANVIER 2015

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

proposé par

M. Jeholet, Dodrimont, Evrard et Mme Dock

PROJET DE DÉCRET

relatif aux implantations commerciales

AMENDEMENT

Dans l'article 101, §5, points 1° et 2°, du projet de décret relatif aux implantations commerciales, le mot « 2 500 » est chaque fois remplacé par le mot « 4 000 ».

JUSTIFICATION

Il est proposé de respecter au mieux le principe de l'autonomie communale.

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT

Y. EVRARD

M. DOCK